

# BAREME DES HONORAIRES TTC (TVA 20% incluse) au 01/12/2021

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisée dans le mandat.  
Les honoraires peuvent être révisés en fonction des vacations du prix net de vente du bien.  
Les honoraires d'agence seront au minimum d'un montant forfaitaire de 3.000 € TTC hors terrains à bâtir.

## HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES
Jusqu'à 75.000 €	13 % du prix de vente
De 75.001 à 150.000 €	8 % du prix de vente
De 150.001 à 200.000 €	6 % du prix de vente
Plus de 200.001 €	5 % du prix de vente

## TERRAIN À BÂTIR et TERRAIN DE LOISIRS

Les honoraires sont de 10 % TTC sur le prix net de vente avec un minimum de perception de 5000 € TTC

## HONORAIRES DE LOCATION À USAGE D'HABITATION

*Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire*

### **Honoraire TTC (TVA 20%) à la charge du locataire :**

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail: 8€ maximum/m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée: 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable (les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.)

### **Honoraires TTC (TVA 20%) à la charge du bailleur :**

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail: 8€ maximum/m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Honoraires d'entremise et de négociation : 50,00 €
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée: 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable. (les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.)

Agence SOMME IMMOBILIER - SARL CBMV IMMOBILIER au capital de 10 200 €, dont le siège social est situé - 6 BIS Rue Pierre Brossolette - 80470 AILLY SUR SOMME, immatriculée sous le numéro de SIREN 532 824 877 au RCS de AMIENS, représentée par Monsieur Billet Clement Et Monsieur Varlet Mathieu , en leur qualité de Gérants.

Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI80012018000033341, délivrée le 19 juillet 2021 par la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens-Picardie située à AMIENS (80000)- 6, Boulevard de Belfort .

Garanti par GALIAN - 89, rue la Boétie - 75008 Paris, pour un montant de 120 000 €

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA IARD - 14, BVD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72030 LE MANS sous le numéro de police 120137405 .